



Association pour l'Alternative en Médecine

« Pour une information sur les médecines alternatives et complémentaires en faveur de leur reconnaissance et leur intégration dans les secteurs de la médecine libérale et hospitalière »

Numéro 7

juin 2004

EDITO

Il y a urgence à se mobiliser pour empêcher la disparition de la médecine libérale.

Tout le savoir – faire qualitatif des médecins de ville est en train de disparaître. La formation universitaire a été chamboulée à tel point que personne ne sait aujourd'hui ce que seront les connaissances des médecins de demain. Le numéris – clausus draconien mis en place dans les années 90 a réduit à ce point l'offre médicale que la France se voit aujourd'hui contrainte à faire appel à des médecins à diplômes étrangers. Les 35 heures, l'hospitalo-centrisme et le tiers payant ont vidé les caisses. La nouvelle organisation du système de soins n'a pas démontré sa capacité à générer des économies. Les médecines alternatives subissent des attaques sans précédent, dans le but de les marginaliser en les déremboursant et en les démedicalisant.

Une véritable dictature administrative se met en place, qui veut faire disparaître la médecine libérale spécialisée et les médecines alternatives et établir la médecine de caisse pour les généralistes, et nationaliser de façon rampante les cliniques privées.

C'est une véritable « guerre de classe » engagée contre la médecine libérale. Si nous ne nous mobilisons pas en masse aujourd'hui, c'est la fin de la médecine privée « à la Française » qui va être sacrifiée sur l'autel du mammoth hospitalier et de la technocratie étatique.

Il y a le feu dans la maison, et il y a

urgence à rassembler l'ensemble des médecins libéraux et de leurs patients pour empêcher la nationalisation totale de notre médecine.

C'est le rôle d'une association comme l'A.P.A.M. de mettre à disposition de toutes les volontés un outil pour faire valoir le droit des patients à une médecine de qualité, qui passe par le respect et le développement de la médecine libérale, dont les médecines alternatives et complémentaires font partie.

Patients, citoyens : adhérez, mobilisez – vous, venez participer à la vie de notre association en votant à l'assemblée générale et en entrant dans le Conseil d'Administration !

Dr Pierre POPOWSKI

A tout bien considérer

Il y a des concepts intéressants à considérer: « pourquoi faire compliqué quand nous pouvons faire simple » et des comportements à analyser: celui des Shadoks et des Gibis par exemple.

Dans chaque étape de la vie, des principes simples peuvent être appliqués, dans celui de la santé bien évidemment aussi.

Dans la santé et avant la maladie, mille états physiologiques parlent au corps. C'est l'alchimie du silence de la vie. Tout se déroule en secret. Tout se construit avec les matériaux que nous amenons. L'alimentation est la pierre principale de l'édifice.

L'environnement, le stress, la perception positive ou négative du monde sont les assaisonnements d'une bonne ou d'une mauvaise recette de vie.

De nombreuses études démontrent que les mauvaises habitudes alimentaires génèrent de nombreuses pathologies. Des repas riches en graisse et sucre, avalés dans la précipitation, n'importe où et n'importe comment, **entraînent une augmentation** très inquiétante de la population d'obèses. Dans une dizaine d'années, 25% des jeunes pourraient se trouver dans cette catégorie. Les maladies cardiovasculaires ne seront pas enravées par une simple médication. C'est la manière de s'alimenter qu'il faut reconsidérer.

Il serait souhaitable de repenser le bol alimentaire en terme d'énergie et non en terme de calories. La qualité et non la quantité.

- L'association des légumes - fruits avec les protéines animales est bénéfique pour l'organisme.
- Associer des féculents avec des protéines ne l'est pas.
- Il est conseillé de manger de la viande ou du poisson avec des légumes verts.
- Une très grosse assiette de pâtes ingérée seule ne fera jamais grossir.
- Les fruits sont assimilables en dehors des repas, voire en début, et indigestes en dessert parce qu'ils fermentent.
- Certains fruits font baisser le taux de cholestérol (pomme, ananas).

Faut-il rappeler que le tanin du vin contient des antioxydants qui contribuent à fortement renforcer la qualité de nos artères. Les radicaux libres sont des facteurs de vieillissement et d'altération cellulaire. Cette attaque de la structure de la cellule (ADN, protéines...) peut générer des processus de cancérisation ou des maladies dégénératives dans ses formes les plus graves. Les

antioxydants ont le pouvoir de neutraliser ces effets de dégénérescence cellulaire.

Il serait donc préférable d'utiliser des compléments en vitamines (tels que vitamine C, vitamine E, Béta carotène) et minéraux plutôt que certains médicaments qui sont quelques fois responsables du disfonctionnement de certains organes (foie, muscles, thyroïde...). Ce n'est pas sans raison que nombre de patients subissent des bilans biologiques pour dépister des atteintes éventuelles, pas aussi rares que nous pourrions le penser. Doit-on évoquer à nouveau les nombreuses études qui révèlent le lien de cause à effet entre le traitement substitutif hormonal et les cancers du sein et de l'utérus (Que Choisir numéro 408, octobre 2003).

A tout bien considérer ...

Muriel Granger

Reconnaissance de l'ostéopathie, où en sommes nous?

Le cinq Mars 2002, l'assemblée nationale votait un texte de loi (Loi n°2002-303 article 75) qui reconnaissait enfin légale la pratique de l'ostéopathie, et permettait ainsi l'accès des patients à cette belle médecine manuelle. Cette date reste historique pour de nombreux ostéopathes engagés depuis longtemps sur le chemin de la reconnaissance d'une pratique libre de toutes contraintes (jusqu'au 5 Mars 2002 la pratique de l'ostéopathie par un non médecin représentait un exercice illégal de la médecine !!! Les sanctions allant d'une simple amende à l'obligation de cesser toute activité !!).

Mais un texte de loi ne fait pas tout ; pour organiser une profession il faut rédiger des décrets. Alors où en sommes nous, et de quoi parleront ces décrets ?

Il a fallu tout d'abord déterminer les interlocuteurs avec lesquels la préparation de la rédaction des décrets pouvait se faire. En effet,

quelques mois seulement après la promulgation de la loi sur l'ostéopathie plus de 23 associations se prétendaient représentatives de notre profession en France !!! Devant ce soudain foisonnement, le gouvernement a lancé une enquête de représentativité, afin de déterminer qui participerait à la rédaction des décrets. Seules cinq associations ont été retenues (Les critères fixés étaient le nombre d'adhérents, la date de création, la bonne gestion comptable de l'association...). Il s'agit de l'U.F.O.F.¹, du S.F.D.² du S.N.O.F.³, de l'A.F.O.⁴ et d'Ostéo de France. Deux autres associations présentaient les critères pour être retenus, mais à l'analyse des documents, il était évident qu'elles étaient constituées de membres appartenant déjà aux trois premières associations citées. Il s'agit du R.O.F.⁵ et de la C.N.O.⁶. Parmi ces associations, les quatre premières sont constituées de non médecins et les deux dernières de médecins. Il eût été préférable que les ostéopathes se présentent face au gouvernement regroupés au sein de la C.N.O. Mais pour des raisons relevant plus des personnes que des objectifs à atteindre (sur lesquels nous sommes tous d'accord), c'est en ordre dispersé que se sont retrouvés les ostéopathes aux tables des négociations.

Aujourd'hui, quatre réunions ont eu lieu sous la présidence du professeur Guy NICOLAS et avec des membres de la direction générale de la santé (DGS), de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS), de l'agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), des représentants de l'ordre des médecins et des facultés de médecine.

Ces réunions ont pour objectif de préparer la rédaction des décrets qui sera faite par l'Administration et validée en Conseil d'Etat. Les thèmes suivants ont été abordés : la définition de l'ostéopathie, les recommandations de bonne pratique, les champs de compétence, l'accès du patient en première intention (ce qui revient à dire que l'ostéopathie ne serait pas soumise à prescription et que l'ostéopathe pourrait porter un diagnostic d'exclusion) et enfin la création du diplôme (contenu et volume horaire, passerelles avec les autres formations et agrément des écoles).

Le souhait de l'ensemble des ostéopathes

non-médecins est d'obtenir une profession consultant de premier rang (comme les dentistes, sages-femmes, médecins), un diplôme de niveau européen MD (master doctorat : minimum 5 ans) permettant d'assurer un nombre d'heures d'enseignement suffisant et l'accès à la recherche, une profession intégrée dans le système de soin français.

Aucune réunion n'a eu lieu depuis le 24 novembre 2003, ce qui est regrettable. Même si les ostéopathes ne sont pas sans tort dans cette situation, nous devons rester vigilants et unis pour que nos objectifs soient atteints, l'OSTÉOPATHIE le mérite bien et nos patients sont impatients !!!

Pierre Rémy
Ostéopathe DO

¹ U.F.O.F union fédérale des ostéopathes de France

² S.F.D.O syndicat français des ostéopathes

³ S.N.O.F: syndicat national des ostéopathes de France

⁴ A.F.O : association française d'ostéopathie

⁵ R.O.F: registre des ostéopathes de France

⁶ C.N.O : coordination nationale des ostéopathes

Libre Tribune :

LES CHATS DE MINAMATA

Ou « *quelques éléments de réflexion sur la santé des océans de notre planète* »

Torrey Canyon : 123 000 tonnes et 430 km de côtes souillées, Amoco Cadiz : 230 000 tonnes et 320 km de côtes, Erika 18 000 tonnes, Prestige : 150 tonnes par jour qui s'écoulent...

Cette sinistre liste d'épaves ne constitue que la partie immergée de l'iceberg de la pollution maritime...

Des déballastages et des dégazages !

Sur les 6 millions de tonnes de produits pétroliers qui polluent chaque année les mers du monde, 2,5% « seulement » de ces produits proviennent de la pollution accidentelle, c'est-à-dire des 115 à 120 gros navires qui font naufrage chaque année. Dégazages et déballastages sont responsables de l'essentiel de cette pollution.

Le pétrole, en soi, est un produit naturel issu de la décomposition des plantes qui, s'accumulent pendant des millions d'années, compressées, pourrissantes. Il n'en est pas de même des métaux lourds (plomb, mercure, cuivre, cadmium...), de tout l'arsenal des produits industriels (soufre, cyanure...) que transportent les chimiquiers, qui coulent comme les autres bateaux.

Le levoli Sun, qui a sombré le 31 octobre 2000 au large de la Bretagne, contenant 4 000 tonnes de styrène, 1 000 d'alcool isopropylique, 1 000 tonnes de méthyléthylcétone. Le styrène, d'après André Picot, chercheur au CNRS, est cancérigène pour l'homme...

Actuellement, plus de la moitié des cargaisons sont considérées comme dangereuses.

Pour ce qui est des dégazages, il faut savoir que tous les bateaux ont des résidus de propulsion dont il leur faut se débarrasser. En particulier, les huiles hydrauliques, non biodégradables, et les éléments incombustibles des fiouls lourds, globalement 30% de la matière première embarquée. Sans compter les détergents utilisés pour ces grandes lessives...

On repère, en Méditerranée, des rejets d'environ 600 000 tonnes par an, soit le naufrage de 33 Erika. Des prélèvements opérés au large de Malte montrent des teneurs permanentes en hydrocarbures de 10 à 40 micro grammes par litre. Les résidus contiennent également des polluants organiques persistants, notamment des dioxines, qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Chez les mammifères marins, un affaiblissement des défenses immunitaires et

des capacités de reproduction a été constaté. Le mercure, entre autres métaux lourds distillés par les pollutions marines et absorbés par les poissons, se retrouve inchangé au bout de la chaîne alimentaire. Chez l'homme, il augmente notablement les risques d'accident cardiaque.

Et les deux tiers de la pollution maritime proviennent de la terre !

Entre 1950 et 1960, une usine de Minamata au Japon déversait du plomb et du mercure qui passaient dans la chaîne alimentaire. Les chats, les premiers, ont présenté des symptômes inquiétants car ils consommaient les parties dures des poissons, têtes et arrêtes, où se fixait le plomb. Puis vint le tour des humains. On a dénombré des morts par dizaines, des naissances anormales par centaines, avant que l'usine ne consente à réguler ses excréments.

Les pluies et les vents déversent en mer des quantités de déchets estimés au double de ceux provenant de la pollution maritime. Aux cotés du mercure et du plomb, l'atmosphère transmet également au milieu marin des quantités industrielles de cuivre, et tous les rejets de nos activités économiques incontrôlés, tels les polluants organiques persistants, des produits toxiques, rarement biodégradables, au premier rang desquels on trouve les polychlorobiphényles, qui entrent dans la fabrication des plastiques, les hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP provenant des appareils de chauffage domestique qui utilisent des combustibles fossiles, des déversements industriels d'hydrocarbures, des installations offshore et des gaz d'échappement des navires, sans oublier les dioxines et les furanes issus de procédés thermiques (incinérations métallurgiques et chimiques, à commencer par l'incinération des ordures ménagères !). Mais, même à faible teneur, ces agents produisent des perturbations graves du système endocrinien – à plus forte dose, on parle de teneurs mutagènes ou de toxicité aiguë. Les Scandinaves, les premiers concernés, ont démontré la corrélation entre ces HAP et les tumeurs précancéreuses du foie chez les poissons plats de la mer du Nord.

Enfin, les radionucléides d'origine humaine contaminent gravement le milieu marin... L'International Atomic Energy Agency a répertorié à ce jour trente pertes majeures, la dernière en date étant le sous-marin russe Kursk en mer Baltique.

Chaque année, les fleuves déversent dans les océans des tonnes de pesticides, nitrates, phosphates, ammonium et autres résidus d'engrais. Rien que chez nous, la Seine et le Loire drainent 4 tonnes de pesticides, le Rhône et la Garonne 6 tonnes par an !

La consommation de coquillages empoisonnés serait responsable de 11% des maladies d'origine alimentaire aux Etats-Unis, de 20% en Australie et 70% au Japon. Deux millions et demi de nouveaux cas d'hépatite sont constatés chaque année, qui entraînent la mort de 25 000 personnes. Les algues, plus généralement, sont responsables de 200 000 cas annuels d'intoxication. Les pertes économiques pour l'ensemble des maladies issues de la contamination marine sont estimées à 13 milliards de dollars par an.

La présence du vibron hémolytique de l'hépatite A a été décelée en plusieurs points des eaux côtières françaises, ces dernières années. Le vibron vit sans problème dans l'eau de mer, tant que la température ne descend pas au-dessous de 17°C. Sans doute cette pollution virale est-elle la conséquence de rejets intempestifs des eaux usées d'un hôpital. Il faut savoir que les stations d'épuration traitent les infections bactériennes, et non virales...

Dans le seul golfe de Gascogne, entre la surface et 200 mètres de fonds, on recense plus de 50 millions de déchets individuels à 95%, des déchets non biodégradables, plastiques et synthétiques auxquels s'ajoutent le lessivage des engrais épandus sur les terres arables, la volatilisation des métaux lourds, les fuites des dépôts de déchets industriels et les infiltrations des décharges.

Les critères d'évaluation écotoxicologiques* sont dépassées presque partout pour le cuivre, et en plusieurs zones maritimes pour le cadmium, le plomb et le

mercure. De même pour les dioxines, les quantités ingurgitées par l'homme sont supérieures aux recommandations de l'OMS.

En Chine, 80% des déchets industriels sont rejetés sans traitement dans les rivières et les fleuves. Saint-Pétersbourg, ville de 5 millions d'habitants, ne traite qu'un tiers de ses eaux usées et contribue grandement à la dégradation quasi achevée de la Baltique. Quant à la Volga, elle véhicule, à elle seule, 42 millions de tonnes de déchets toxiques par an.

10% seulement des villes de la planète disposent de stations d'épuration, et, selon la Banque mondiale, près de 1,5 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. « nous buvons 80% de nos maladies » disait Pasteur. 250 millions de nouveaux cas de maladies hydriques (trachome, biharziose, choléra, typhoïde, paludisme...) surviennent chaque année tuant quelque 10 millions d'individus.

Et pourtant, la mer, un espoir !

La recherche thérapeutique découvre chaque jour davantage le parti que l'on tire des molécules marines. Celles-ci ouvrent la voie à de nouvelles catégories d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires, et pourquoi pas d'anticancéreux, comme le font espérer les recherches menées sur l'invertébré marin, le Bugula neritina. Sait-on que le seul antibiotique réellement nouveau mis au point ces dernières années, la céphalosporine, est issu de la mer ? La mer est riche d'espoirs : selon les scientifiques, l'océan mondial abrite 80% de la biodiversité terrestre, et nous ne connaissons, au mieux, que 10% des espèces marines.

Alors, sans faire de l'écologie des « anti-tout », ouvrons les yeux. Tels les chats de Minamata, combien de signes alarmants nous faudra-t-il encore pour prendre conscience que les océans, indivisibles, forment un bien commun unique et indispensable donc précieux et dont l'humanité assume collectivement la sauvegarde ?

Propos repris par D. Dézoret

Tous les chiffres sont issus du livre « Les voyous de la mer » (nauffrage, pollution, sécurité : le bilan de santé de la mer) de Christian Buchet (Ed Ramsay mai 2003). Cet auteur, qui présente une situation éclairée et éclairante de la pollution des mers, propose aussi des solutions quant aux mesures à mettre en œuvre pour éviter les pollutions dues aux naufrages, aux dégazages et déballastages.

*La norme fixe les seuils supportables en terme de santé. Au delà, on entre dans le domaine toxique. Ainsi, l'EAC des TBT (tributybétains) substance contenue dans le traitement anti salissures du revêtement des coques de bateaux), bien que son utilisation soit interdite depuis 1990 sur les bateaux de moins de 25 mètres de longueur, est de 5 à 50 mg/kg/dw. Chez la plupart des espèces de poissons de la zone, la teneur en PCB dépasse systématiquement l'EAC, parfois de plusieurs ordres de grandeur : l'EAC du Σ PCB7 doit se situer entre 1 et 10 mg/kg/fw, et les prélèvements effectués en 1996 ont montré que le foie d'un merlan pêché en baie de Liverpool ou de Morecambe avait une teneur en Σ PCB7 de l'ordre de 1 700 à 1 900 mg/kg. Dans les régions arctiques, que l'on aurait pu croire peu touchées, le foie de cabillaud a une teneur en Σ PCB7 qui se situe entre 28 et 615.

Pour tout renseignement :

Association Pour l'Alternative en Médecine
75, boulevard du Général de Gaulle
91210 Draveil

☎ 06 67 03 14 98

e mail : associationapam@yahoo.fr
site : http://monsite.wanadoo.fr/asso_altermed

Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture
d'Evry le 8 juin 2000 sous le n° 0912011656
Déclarée à la CNIL n°870146

«Courage fuyons !»

Mais que se passe t-il donc dans le monde associatif Français ? Il est de plus en plus difficile de mobiliser des énergies alors même que chacun se plaint du manque de visibilité sociétal dans lequel notre pays s'enfoncé peu à peu.

Il semble improbable que la télévision soit la seule raison d'autant que, la cinquième et Arte mis à part, la médiocrité des programmes, infos et émissions ne cesse de nous étonner chaque jour.

Une association comme l'APAM qui milite pour l'essence même de notre vie : notre santé, ne ferait plus recette ? Son conseil d'administration présidé par une femme qui donne avec talent tout son temps disponible (et qui s'oublie sans doute trop) n'aurait plus l'envie, le feu sacré, la «niaque» ?

Dans le monde associatif, chaque envie de baisser les bras, chaque démission, chaque manque de travail et de participation équivaut à offrir notre pays, nos richesses et nos vies aux politiques et aux monstres financiers internationaux qui chaque jour nous démontrent un peu plus leur veulerie et leur égoïsme !

Au nom de toutes celles et de tous ceux qui croient qu'il existe des alternatives possibles si nous prenons notre destin en main, je vous invite à écrire par Email, par poste ou même à téléphoner à notre présidente et au conseil d'administration pour manifester massivement votre soutien, votre approbation et toutes vos suggestions.

Pour nous comme pour nos enfants, ne laissons pas notre planète et nos vies aux méchants, nous sommes plus nombreux qu'eux !

Sincèrement vôtre,

Jean-Christian WILMES